

Démocratie locale

REF : DDLPV2013013

Signataire : MR/HB

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEUR : Yacine DIAKITE

OBJET : Projets retenus dans le cadre des enveloppes de quartier 2013

EXPOSE :

Les enveloppes de quartier ont été mises en place de manière expérimentale sur l'année 2011, suite à la délibération du conseil municipal du 25 novembre 2010. Elles permettent d'engager des crédits d'investissement, le plus souvent sur des petits projets d'aménagement de l'espace public ou d'amélioration des équipements existants, sur proposition des habitants. Pour 2013, une enveloppe de 120 000€ a été dégagée pour l'ensemble des quartiers de la ville (60 000€ sur les crédits courants déconcentrés de Plaine Commune et 60 000€ sur le budget de la ville).

De décembre 2012 à mars 2013, les différentes équipes d'animation se sont concertées avec les habitants afin de recueillir les idées de projets. Au total, les habitants ont fait remonter 56 propositions sur 8 quartiers (31 en 2011 sur 7 quartiers et 37 en 2012 sur 7 quartiers).

Une réunion d'examen technique des projets s'est tenue le 26 mars 2013 en présence de représentants des équipes d'animation et des techniciens de Plaine Commune. 29 projets étaient finalement faisables d'un point de vue technique et réglementaire.

Une dernière réunion d'arbitrage a eu lieu avec les représentants des équipes d'animation des conseils de quartier le 10 juillet 2013 et a permis la définition de la programmation suivante.

Cette année, l'ensemble des quartiers a bénéficié des enveloppes de quartier. Le quartier Villette Quatre Chemins a bénéficié d'une enveloppe légèrement supérieure afin de rééquilibrer le montant alloué les deux dernières années. Hormis les propositions qui vous sont présentées ci dessous, il est à noter que 5 propositions d'habitants ont été réalisées par les services hors crédit des enveloppes de quartier.

Au final, les projets retenus par les habitants en concertation avec les services concernés, au nombre de 12, sont les suivants :

Projet retenu	Coût
GBA	15000
Landy	15000
Pose de contre bordures angle Moutier Dr Pesqué	10000
Centre ville	10000
Végétalisation des îlots : jardinière automatique angle rue Karman rue Sadi Carnot	15 000
Firmin gémier	15000
Amélioration de l'éclairage avec ajout de 3 mats de 7M sur place 17 mars 1962 sur la dalle Felix Faure	12930,57
sécurisation piéton angle rue Bordier, Barbusse	5000
panneaux exposition photos sur le square Jean Ferrat	7820
Villette	25750,57
pose d'un filet de protection sur le city stade Paul Bert	11000
2 panneaux d'information posés à l'entrée des écoles	1100
Paul Bert	12100
Sécurisation de l'aire de jeux du 50 Casanova	15498,72
Vallès	15498,72
3 panneaux d'informations information vie de quartier et vie associative	1650
Pose de ralentisseurs rue Cochenec et Bd Edouard Vaillant	8000
Cochennec	9650
reprise des banquettes de stationnement en enrobé rue Casanova	17000
Maladrerie	17000
TOTAL	119999,29

Répartition Ville/Plaine Commune/OPH

Voirie	67930,57
Propreté	0
Parcs et jardins	41 499
Total Plaine Commune	109429,29
OPH	0
Ville	10570
Total	119999,29

Afin de respecter la répartition entre la ville et Plaine Commune (60 000€ chacune), il est convenu que la ville apporte à la Communauté d'agglomération un fonds de concours du montant correspondant à la différence en cas de dépassement du seuil de 60 000€ pour les travaux incombant à Plaine Commune.

La programmation définitive des travaux retenus pour les enveloppes de quartier et le versement du fonds de concours seront également proposés à l'approbation du Conseil Communautaire du 2013.

Ainsi, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le programme des travaux retenus par les habitants dans le cadre des enveloppes de quartier
- d'approuver le versement d'un fonds de concours de 49 429,29€ de la ville à la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Démocratie locale

REF : DDLPV2013013

Signataire : MR/HB

OBJET : Projets retenus dans le cadre des enveloppes de quartier 2013

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L5216-5 VI,

Vu la délibération n°296 du Conseil Municipal du 25 novembre 2010 mettant en place les enveloppes de quartiers,

Vu les décisions des Conseils de Quartiers adoptées en juillet 2013,

Considérant que les crédits afférents aux enveloppes de quartiers sont inscrits d'une part au budget communal pour 60 000 € et d'autre part au budget de l'agglomération de Plaine Commune au titre des crédits courants déconcentrés pour 60 000 € également,

Considérant que les Conseils de Quartier ont retenu 12 projets, pour lesquels 10 570 € concernent les crédits communaux et 109 429.29 € concernent les crédits de l'agglomération,

Considérant que ces projets sont des équipements et qu'afin de respecter l'article susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales le montant du fonds de concours ne doit pas dépasser celui supporté hors subvention par le bénéficiaire,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le programme des travaux retenus par les habitants dans le cadre des enveloppes de quartier, soit les 12 projets suivants :

Projet retenu	Coût
GBA	15 000
Landy	15 000
Pose de contre bordures angle Moutier Dr Pesqué	10 000
Centre ville	10 000
Végétalisation des îlots : jardinière automatique à l'angle rue Karman et rue S.Carnot	15 000
Firmin gémier	15 000
Amélioration de l'éclairage avec ajout de 3 mats de 7M sur place 17 mars 1962 (dalle Felix Faure)	12 930,57
sécurisation piéton angle rue Bordier et rue Barbusse	5 000
panneaux exposition photos sur le square Jean Ferrat	7 820
Villette	25 750,57
pose d'un filet sur le city stade rue P .B	11 000
2 panneaux d'informations sur les écoles du quartier	1 100
Paul Bert	12 100
Sécurisation de l'aire de jeux du 50 rue Casanova	15 498,72
Vallès	15 498,72
3 panneaux d'informations vie associative et vie de quartier	1 650
Pose de ralentisseurs rue Cochenec et rue Edouard Vaillant	8 000
Cochennec	9 650
reprise des banquettes de stationnement en enrobé sur la rue Danielle Casanova	17 000
Maladrerie	17 000
TOTAL	119 999,29

DECIDE de verser un fonds de concours d'un montant de 49 430 € à la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune (CAPC) pour les travaux d'espace public suivants décidés dans le cadre des enveloppes de quartiers :

Projet	Coût total	Coût supporté par la CAPC	Fonds de concours	Autres financements
GBA	15 000	15 000	7 400	-
Pose de contre bordures angle Moutier Dr Pesqué	10 000	10 000	5 000	-
Végétalisation des îlots : jardinière automatique à l'angle rue Karman et rue S.Carnot	15 000	15 000	7 400	-
Amélioration de l'éclairage avec ajout de 3 mats de 7M sur place 17 mars 1962 (dalle Felix Faure)	12 930,57	12 930,57	6 400	-
sécurisation piéton angle rue Bordier et rue Barbusse	5 000	5 000	2 500	-

panneaux exposition photos sur le square Jean Ferrat	7 820	-	-	commune
pose d'un filet sur le city stade rue P .B	11 000	11 000	5 000	-
2 panneaux d'informations sur les écoles du quartier	1 100	-	-	commune
Sécurisation de l'aire de jeux du 50 rue Casanova	15 498,72	15 498,72	7 500	-
3 panneaux d'informations vie associative et vie de quartier	1 650	-	-	commune
Pose de ralentisseurs rue Cochenec et rue Edouard Vaillant	8 000	8 000	3 000	-
reprise des banquettes de stationnement en enrobé sur la rue Danielle Casanova	17 000	17 000	5 230	-
TOTAL	119 999,29	109 429,29	49 430	-

Le Maire Adjoint

Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 21/10/2013

Certifié exécutoire le : 21/10/2013

Le Maire Adjoint
Daniel GARNIER